

3 jours de grève à l'Arc de Triomphe :

Une victoire pour les agents!

Ce matin, après 3 jours de grève à l'Arc de Triomphe, l'assemblée générale des agents a finalement décidé de lever la grève au vu des avancées obtenues :

Au sujet de l'effectif : nous avions déjà obtenu le passage à temps plein du CDI week-end, l'affectation sur place d'un vacataire ayant passé le concours AASM, et la mise en place d'un contrat 6.5 à temps complet en attendant l'affectation d'un titulaire.

En ce qui concerne la **réorganisation de la billetterie :** l'administration a pris des engagements fermes pour une meilleure répartition des tâches avec plus de transversalité dans l'organisation du service. Même si nous demandions le passage immédiat en groupe 2 des caissières les plus anciennes, cette réorganisation ouvre la voie à une réelle évolution de carrière alors que jusque-là l'organisation du service les condamnait à ne jamais pouvoir évoluer, et ce dans des conditions de travail intenables sur le long terme.

Pour finir, le CMN s'est engagé à faire voter au Conseil d'administration de novembre le **doublement de l'indemnité pénibilité pour tous les agents de l'Arc de Triomphe**, en la passant de 6 à 12 points d'indice (de 27€ mensuel à 54€ mensuel) et ce pour tous les agents contractuels comme pour tous les titulaires puisque le CMN s'est engagé à demander au secrétariat général du ministère de la Culture une augmentation équivalente du socle indemnitaire.

Encore une fois la démonstration est faite que des avancées sont obtenues pour tous lorsque les agents s'organisent collectivement pour revendiquer et mettre en place un rapport de force avec l'administration.

Les acquis de cette lutte sont exemplaires : la solidarité, la détermination dont ont fait preuve les agents sont une inspiration pour chacun d'entre nous en ces temps où le chacun pour soi règne.

C'est une belle lutte pour la reconnaissance des métiers, des conditions de travail et une victoire pour la dignité des agents !

Vive la solidarité!

Paris le 18 octobre 2018.